

Séance du **28 mars 2019**

Présidence : **M. Martino Rizzello**, président

Demande de crédit de CHF 770'000.-- pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes (2019/P02)

Rapporteur : M. Eric Oguey

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis No 02/2019 du 17 décembre 2018 concernant la demande de crédit de CHF 770'000.-- pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 310'000.-- pour l'entretien 2019 des réseaux communaux de canalisations et routes, réparti de la manière suivante :
 - 1a. CHF 190'000.-- pour la rénovation du sentier des Pêcheurs
 - 1b. CHF 120'000.-- pour l'entretien du voûtage de la Veveyse aux Toveires ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
3. d'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 15'500.-- pendant 20 ans.

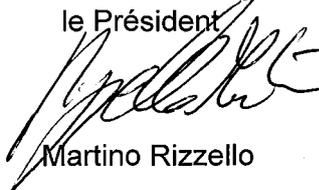
Ainsi délibéré en séance du **28 mars 2019**.

Adopté tel qu'amendé à la quasi-unanimité (une abstention).

Pour extrait conforme le 29 mars 2019.

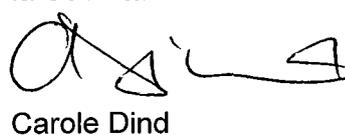
AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

le Président


Martino Rizzello



la Secrétaire


Carole Dind